



Section Organisation des Compétitions du Dimanche

SAISON 2018/2019

PROCÈS-VERBAL n°14

Réunion du : mardi 23 octobre 2018

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** francs pour les toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

COUPE DE FRANCE – 6ème TOUR

Equipements :

Tous les clubs participant au 6^{ème} tour sont dotés de 2 jeux d'équipements.

Il est rappelé que les clubs doivent respecter les couleurs domicile / extérieur dans le port des équipements.

Ainsi, les clubs recevants doivent obligatoirement porter les équipements blanc ou rouge.

Les clubs visiteurs doivent obligatoirement porter les équipements bleu, vert ou jaune.

21077259 : PARIS 15 AC / NOISY LE GRAND FC du 21/10/2018

Demande de changement d'horaire des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette Rencontre aura lieu le dimanche 28 octobre 2018 à 15h00, sur le stade Charles RIGOULOT à PARIS 15^{ème}.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Section.

SENIORS - COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

21072514 : BONNEUIL SUR MARNE CS / HOUILLES AC du 28/10/2018

Demande de BONNEUIL SUR MARNE CS pour jouer le match sur le terrain n°2 du Stade Léo LAGRANGE à BONNEUIL SUR MARNE via FOOTCLUBS.

La Section ne peut autoriser un coup d'envoi à 15H30 car le terrain concerné ne dispose pas d'un éclairage classé, la rencontre est maintenue à la date et à l'heure officielles.

SENIORS - CHAMPIONNAT

FMI**20435075 : GRIGNY US // PARAY FC du 21/10/2018 (R2/A)**

La Section,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel,

Constate qu'à l'occasion de cette rencontre n'a pas été mis en œuvre le système de la feuille de match informatisée.

. demande aux deux clubs des explications concernant cette non utilisation, pour sa réunion du mardi 30 octobre 2018.

500689 – CRETEIL LUSITANOS USAF (N3)

Courriel du club demandant à jouer toutes ses rencontres à domicile sur le terrain n°4 du stade Dominique DUVAUCHELLE à CRETEIL.

Accord de la Section, après avis favorable de la CRTIS.

20434751 : PLESSIS ROBINSON FC / ST OUEN L'AUMONE du 11/11/2018 (R1/A)

Demande de changement de date et d'horaire des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le **Samedi 10 Novembre 2018 à 17h00**, sur le Parc du HAMEAU 1 au PLESSIS ROBINSON.

Accord de la Section.

20507354 : MELUN FC / LES LILAS FC du 11/11/2018 (R1/B)

Courriel de MELUN FC.

Cette rencontre aura lieu le **samedi 10 novembre 2018 à 18h00**, sur le stade Municipal de MELUN.

Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit des LILAS FC parvenu dans les délais impartis.

20435723 : CHOISY LE ROI AS / POISSY AS du 11/11/2018 (R2/D)

Courriel du Service des Sports de la Ville de CHOISY LE ROI informant de la fermeture de l'ensemble des installations du Stade Jean BOUIN le 11 Novembre 2018.

Demande de changement de date et d'horaire de CHOISY LE ROI AS via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le **Samedi 10 Novembre 2018 à 18h00**, sur le stade Jean BOUIN 1 à CHOISY LE ROI.

Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit de l'AS POISSY parvenu dans les délais impartis.

A défaut, la Section demande au club de CHOISY LE ROI AS de lui communiquer le terrain de repli pour jouer ce match au plus tard le VENDREDI 09 NOVEMBRE 2018 à 12h00 ou d'inverser le match avec l'accord de son adversaire.

U19 - COUPE GAMBARDELLA - CREDIT AGRICOLE - - 3ème Tour -
--

21072462 : CRETEIL LUSITANOS US / MASSY 91 FC du 28/10/2018

Demande de changement de date et d'horaire de CRETEIL LUSITANOS US via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le **Samedi 27 octobre 2018 à 13h00**, sur le stade D. DUVAUCHELLE 2 à CRETEIL.

Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit de MASSY 91 FC parvenu dans les délais impartis.

21072457 : DRANCY JA / ARGENTEUIL RFC du 28/10/2018

Demande de changement de date et d'horaire de DRANCY JA via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le **Samedi 27 octobre 2018 à 13h30**, sur le stade Paul ANDRE à DRANCY.

Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit d'ARGENTEUIL RFC parvenu dans les délais impartis.

21047049 : FRANCONVILLE FC / MONTRouGE FC du 14/10/2018

Pris note de la décision de la C.R.S.R.C.M. ayant donné match perdu à FRANCONVILLE FC ; **MONTOUGE FC est qualifié pour le prochain tour.**

En conséquence, le match du 3^{ème} tour devient :

21087552 : MONTRouGE FC / MANTOIS 78 FC à jouer le 28/10/2018

Courriel de MONTRouGE FC.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 28 octobre 2018 à 12h, en lever de rideau de la Coupe Paris Seniors, sur le stade LEZER à MONTRouGE.

Accord de la Section.

U19 - COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.**21072413 : MONTRouGE FC / LES ULIS CO du 28/10/2018**

Suite à la décision de la C.R.S.R.C.M. qualifiant le MONTRouGE FC en Coupe Gambardella, ce match est annulé.

21072422 : PAYS DE FONTAINEBLEAU / CLAYE SOUILLY S. du 28/10/2018

Courriel de CLAYE SOUILLY S. demandant le report de la rencontre, en raison de l'organisation du 6^{ème} tour de Coupe de France et accord de PAYS DE FONTAINEBLEAU pour recevoir le 11 novembre 2018.

La rencontre aura lieu le **Dimanche 11 Novembre à 14h30**, sur le stade MAHUT 2 à FONTAINEBLEAU.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Section.

U19 – CHAMPIONNAT**20502889 : AC BOULOGNE BILLANCOURT / GOBELINS FC du 22/10/2018 (R2/B)**

Courriel de l'AC BOULOGNE BILLANCOURT et rapport de l'arbitre officiel confirmant l'inversion du score.

La Section entérine le score comme suit :

AC BOULOGNE BILLANCOURT : 2 buts

GOBELINS FC : 1 but.

20503556 : CA VITRY / PAYS DE FONTAINEBLEAU du 21/10/2018 (R3/A)

La Section,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier (feuille de match, rapport de l'arbitre, courriel des 2 clubs),

Considérant que l'arbitre a jugé que les conditions de sécurité du terrain n'étaient pas réunies pour faire jouer la rencontre,

Considérant que le match n'a donc pas eu lieu,

Par ces motifs,

- . **donne la rencontre à jouer à une date ultérieure ;**
- . **demande à la C.R.T.I.S. d'effectuer une visite des installations sportives du stade Balzac dans les meilleurs délais afin de vérifier la praticabilité de ce terrain en compétition officielle ;**
- . **dans l'attente de l'avis de l'avis de la C.R.T.I.S., interdit l'utilisation de ce terrain en compétitions officielles.**

U17 - COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.**21078004 : CO VINCENNOIS / CLAYE SOUILLY S. du 28/10/2018**

Courriel de CLAYE SOUILLY S. demandant le report de la rencontre, en raison de l'organisation du 6^{ème} tour de Coupe de France.

Courriel du CO VINCENNOIS informant de son impossibilité de jouer la rencontre le 11 Novembre 2018.

La Section maintient la rencontre le **Dimanche 28 Octobre 2018 à 14h30**, sur le stade Léo LAGRANGE à PARIS 12^{ème}.

21078017 : RACING COLOMBES / MELUN FC du 28/10/2018

Demande de changement de date de MELUN FC via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le jeudi 1^{er} novembre 2018 à 13h00, sur le stade Yves du Manoir à COLOMBES.

Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit de RACING COLOMBES parvenu dans les délais impartis à cette date.

A défaut d'accord, cette rencontre est maintenue à la date et à l'heure officielles.

U17 - CHAMPIONNAT**FMI****20506685 : LIEUSAIN AS / GRIGNY US du 21/10/2018 (R3/C)**

La Section,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel,

Constate qu'à l'occasion de cette rencontre n'a pas été mis en oeuvre le système de la feuille de match informatisée.

. demande aux deux clubs des explications concernant cette non utilisation, pour sa réunion du mardi 30 octobre 2018.

20506297 : TREMBLAY F.C. / AULNAY C.S.L. du 18/11/2018 (R2/B)

Décision de la Commission Régionale de Discipline du 20 juin 2018.

La Section rappelle au club du TREMBLAY F.C. qu'il doit fournir au Département des Activités Sportives de la LPIFF, un terrain neutre à une distance de plus de 30 kms de la ville de Tremblay, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations pour cette rencontre. Terrain et attestation du propriétaire à fournir pour le **VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018 avant 12h00.**

Autre rencontre concernée :

20506302 : TREMBLAY F.C. / ENTENTE SANNOIS SG (2) du 25/11/2018 (R2/B)

U16 - FEUILLE de MATCH MANQUANTE**1^{er} Rappel**

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu au club recevant après 2 rappels (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

20507087 : BOULOGNE BILLANCOURT AC / ISSY LES MOULINEAUX FC du 14/10/2018 (Poule B)

U16 - CHAMPIONNAT**FMI****20506947 : JEUNESSE AUBERVILLIERS / MONTRouGE FC 92 du 21/10/2018 (Poule A)**

La Section,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que la F.M.I. a été utilisée mais n'a pas été transmise,

Par ce motif,

. demande au club de PARIS F.C. de transmettre la F.M.I. (1^{er} rappel).

20507078 : EVRY FC / DRANCY JA du 21/10/2018 (Poule B)

La Section,

Après lecture de la feuille de match, des explications données par EVRY FC et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que la F.M.I. n'a pas pu être utilisée en raison d'un dysfonctionnement de la tablette,

Considérant qu'une feuille de match papier a été établie,

par ce motif,

. dit que la responsabilité des 2 clubs n'est pas engagée.

U14 REGIONAL
FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Les Feuilles de match ci-dessous doivent nous parvenir dans les plus bref délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art. 44 RSG de la LPIFF).

1^{er} rappel :

20475491 ANTONY FOOT EVOLUTIO 14 / FLEURY 91 F.C. 14 du 13/10/2018

20475493 BOULOGNE BIL. AC 14 / RED STAR F.C 14 du 13/10/2018

20475583 MEUDON A.S. 14 / TORCY P.V.M. US 14 du 13/10/2018

C.D.M. - FEUILLES de MATCHES MANQUANTES

2^{ème} et dernier Rappel

Les feuilles de matchs ci-dessous doivent nous parvenir pour **MARDI 30 OCTOBRE 2018, dernier délai**, sous peine de match perdu par pénalité au club recevant après 2 rappels (art.44 du RSG de la LPIFF).

La Section demande aux arbitres désignés, un rapport précisant le résultat des rencontres concernées.

20442080 : ESPERANCE PARIS 19^{ème} / IVRY DESPORTIVA VIMARENSE du 07/10/2018 (R1)

20442209 : REAL MAYDAY / ERMONT AM. S. du 07/10/2018 (R2/A)

20442745 : ST MICHEL SPORTS / PAYS DE BIERES du 07/10/2018 (R3/C)

C.D.M. - CHAMPIONNAT

20442087 : BRIE NORD ES / ESPERANCE PARIS 19^{ème} du 21/10/2018 (R1)

La Section,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel et de la feuille de match,
Absence de l'équipe de l'ESPERANCE PARIS 19^{ème} à l'heure du coup d'envoi,
enregistre le **1^{er} forfait non avisé de l'ESPERANCE PARIS 19^{ème}.**

BRIE NORD ES : 3 pts – 5 buts

ESPERANCE PARIS 19^{ème} : -1 pt – 0 but.

C.D.M. – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.
16^{èmes} de Finale

21077954 : ARCOP NANTERRE / GARGES LES GONESSE FCM.

La Section demande au club la confirmation de la disponibilité des installations le 11 Novembre 2018.

21077958 : PORTUGAIX PAIX VIVRE / AAS FRESNES

La Section demande au club la confirmation de la disponibilité des installations le 11 Novembre 2018.

21077962 : MONTSOULT BAILLET US / LA SERBIE AS

La Section demande au club la confirmation de la disponibilité des installations le 11 Novembre 2018.

ANCIENS – MATCHES REPORTES AU 11 NOVEMBRE 2018

20443019 : SOISY ANDILLY MARGENCY / EZANVILLE ECOUEN du 21/10/2018 (R2/A)

20445004 : MONTREUIL RSC / STADE DE L'EST PAVILLONNAIS du 07/10/2018 (R3/D)

**ANCIENS – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.
16èmes de Finale**

21077980 : BAGNOLET FC / CRETEIL UF du 28/10/2018

Demande de changement de date de l'UF CRETEIL via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu **le Dimanche 11 Novembre 2018 à 9h30**, sur le stade des Rigondes à BAGNOLET.
Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit de BAGNOLET FC, parvenu dans les délais impartis.

A défaut d'accord, cette rencontre est maintenue à la date et à l'heure officielles.